H.Audit
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2017

Cré@vallée Nord - 371 boulevard des Saveurs
CS 30001 - 24059 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89
E-mail : hoche@hoche.com

6, Rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05.57.54.33.70 - Fax : 05.57.54.33.71
E-mail : cenon@hoche.com

113, Rue de la Pradelle - 63000 CLERMONT FERRAND
Tél. : 04.73.92.54.47 - Fax : 04.73.91.23.26
E-mail : clermont@hoche.com

154, boulevard Haussmann
75008 PARIS 8e
E-mail : hoche@hoche.com

SAS au capital de 30.000 €
489 993 360 RCS PERIGUEUX
Site : www.hoche.com

ASSOCIATION CASSIOPEA

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Ce rapport contient 25 pages

ASSOCIATION CASSIOPEA

Siège social : 29 Rue de METZ
24000 PERIGUEUX

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CASSIOPEA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

- s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT

Alain LEUGER
Associé



Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	126 400	116 240	10 160	19 876
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	391 305	339 135	52 171	60 916
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 311 913	921 078	390 834	469 969
Autres	262 267	210 757	51 510	54 954
Immobilisations en cours	678		678	678
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	17 056		17 056	12 771
Autres	1 075		1 075	1 075
TOTAL (I)	**2 110 695**	**1 587 210**	**523 484**	**620 238**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	16 537		16 537	18 678
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 873		2 873	9 478
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	49 377	10 160	39 216	40 035
Autres	42 767		42 767	77 666
Valeurs mobilières de placement				600 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	737 379		737 379	222 090
Charges constatées d'avance (2)	29 436		29 436	28 520
TOTAL (III)	**878 367**	**10 160**	**868 207**	**996 467**
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	**2 989 062**	**1 597 371**	**1 391 691**	**1 616 705**

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs net à réaliser :

- Acceptés par les organes statutairement compétents

- Autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Document visé par le Commissaire aux comptes

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2017 Net	Au 31/12/2016 Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	815 876	831 529
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(104 504)	(15 653)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	**711 372**	**815 876**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	33 215	48 350
Provisions pour charges		2 000
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		41 635
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	**33 215**	**91 985**
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	389 989	402 680
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 221	1 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 907	65 103
Dettes fiscales et sociales	171 903	186 686
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 284	52 888
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	21 800	
TOTAL (IV)	**647 104**	**708 845**
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	**1 391 691**	**1 616 705**
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Document visé par le Commissaire aux comptes

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	10 697	3 482
Production vendue de biens		
Production vendue de services	1 878 519	1 873 295
Produits d'exploitation	**1 889 216**	**1 876 777**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	93 227	244 299
Dons		
Cotisations		
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	999	361
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	46 684	29 959
TOTAL (I)(1)	**2 030 125**	**2 151 396**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres appro.	2 142	2 484
Autres achats et charges externes (2)	626 506	578 062
Impôts, taxes et versements assimilés	65 299	81 731
Salaires et traitements	946 320	968 478
Charges sociales	313 988	309 439
Dotations aux amortissements sur immobilisations	227 742	182 837
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants	10 160	7 039
Dotations aux provisions	2 356	657
Autres charges	32	54
TOTAL (II)(3)	**2 194 545**	**2 130 779**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(164 420)**	**20 616**
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	4 629	1 991
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		9 576
TOTAL (V)	**4 629**	**11 567**
Charges financières		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)	3 715	3 441
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)	**3 715**	**3 441**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**915**	**8 126**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**(163 505)**	**28 742**

Document visé par le Commissaire aux comptes

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	40 600	2 274
Sur opérations en capital		1 128
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**40 600**	**3 402**
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 234	10 463
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**16 234**	**10 463**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**24 366**	**(7 060)**
Impôts sur les bénéfices (IX)		
SOLDE INTERMEDIAIRE	**(139 139)**	**21 682**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	34 635	4 300
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		41 635
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	**2 109 990**	**2 170 665**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	**2 214 494**	**2 186 318**
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	**(104 504)**	**(15 653)**

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier

(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier

(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(4) Dont produits concernant des organismes liés

(5) Dont intêrets concernant des organismes

Document visé par le Commissaire aux comptes

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association Cassiopea a été créée en 1987 sous l'impulsion du Conseil Général de la Dordogne en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 24), afin de lutter contre l'insécurité et l'isolement des personnes agées vivant à domicile. Aujourd'hui, l'association se compose de 4 services regroupés sous le nom de Cassiopea :

- La téléassistance (TASD 24) : 05.53.53.54.54

- L'écoute maltraitance : ALMA 24 : 05.53.53.39.77 et ALMA 86/87 : 05 49 52 20 27

- La prévention : Cassiopea Prévention Séniors : 05.53.53.20.40.

L'effectif moyen de l'association au cours de l'exercice 2017 s'établit à 47 personnes.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège de l'association se situe à Périgueux (24).

L'association dispose d'une nouvelle antenne depuis le 1er mars 2016 située à l'intersection de la rue Louis blanc et de la rue des Mobiles de Coulmiers à PERIGUEUX.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 1 391 691 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de (104 504) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Document visé par le
Commissaire aux comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'association continue le renouvellement des transmetteurs entrepris les années précédentes. Le montant des acquisitions 2017 s'élève à 100 903 Euros.

Par décision du Conseil d'administration du 16/04/2015, il a été décidé d'amortir ces équipements sur 4 ans, après avoir analysé les durées probables de renouvellement de ces matériels. L'association a fêté ses 30 ans le 27 juin 2017. Cette journée a été consacrée à des conférences avec la mise à l'honneur des adhérents et a été clôturée par une soirée de Gala. La baisse des subventions, le non renouvellement des emplois aidés, la poursuite de la politique d'investissement de l'association et l'organisation des 30 ans de l'association a conduit à la mise en évidence d'un déficit important sur le présent exercice. Il faut relever également que CASSIOPEA a obtenu la certification AFNOR et le renouvellement de la délégation de service public en 2017.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Il a été décidé la fermeture de l'antenne ALMA 86/17 au 30 avril 2018.

Méthode comptable

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif :
- Constructions : 20 ans
- Agencemts et amenagts des Constructions : 7 à 15 ans
- Matériel de téléassistance : 3 à 4 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 5 ans

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté à la clôture de l'exercice, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ajuster la valeur de l'actif à la valeur d'inventaire.

Document visé par le Commissaire aux comptes

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant de **33 215 Euros.**

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans, en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.25%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Fonds dédiés sur subventions attribuées

Lorsqu'une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat n'est pas utilisée dans son intégralité, le montant restant disponible est inscrit en compte "Fonds dédiés sur subventions". Ces fonds dédiés seront comptabilisés comme produits lors des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des objectifs.

Au 31 décembre 2017, l'Association CASSIOPEA n'a comptabilisé aucune somme au titre des fonds dédiés. Le conseil départemental avait attribué en 2016, une subvention de 7 000 Euros pour réaliser une conférence sur "L'habitat Indigne". Cette action reportée en 2017 n'a pas pu être réalisée ; le Conseil départemental a informé par courrier le 15 février 2018, de la nécessité à procéder au remboursement de cette subvention.

Document visé par le
Commissaire aux comptes

Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune dette de l'association n'est garantie par des sûretés réelles (hypothèques, gage, nantissement, etc.).

Mise à disposition - Bénévolat

Le bénévolat n'est pas comptabilisé sur l'exercice. Le temps consacré à l'association par les bénévoles s'élève à **1 198 heures** contre **1 463 heures** l'exercice précédent, soit un montant de **23 384.96 Euros** en application d'un taux horaire de **19.52 Euros**.

Document visé par le
Commissaire aux comptes

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaire : Etat néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire : Etat néant

Document visé par le Commissaire aux comptes

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Commentaire : Etat néant

Document visé par le
Commissaire aux comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré	831 529	(15 653)			815 876
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(15 653)	15 653	(104 504)		(104 504)
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	**815 876**		**(104 504)**		**711 372**

Commentaire

Document visé par le Commissaire aux comptes

Tableaux de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A-B+C
journée prévention routière seniors	8 000	8 000	8 000		
soirée échanges maltraitance 86	3 135	3 135	3 135		
alma 24	3 500	3 500	3 500		
conférence habitat indigne	7 000	7 000	7 000		
département formation des aidants	3 000	3 000	3 000		
département café des aidants	10 000	10 000	10 000		
atelier de rire des aidants	7 000	7 000	7 000		
Total	**41 635**	**41 635**	**41 635**		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Dons manuels année 2017					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

Commentaire

Document visé par le Commissaire aux comptes

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	133 977		2 207
TOTAL	**133 977**		**2 207**
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	166 169		
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	220 729		4 407
Installations techniques, matériel et outillages ind.	1 211 010		100 903
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	6 016		
Mat. de transport	7 797		
Mat. de bureau et info., mobilier	249 257		19 187
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	678		
Avances et acomptes			
TOTAL	**1 861 657**		**124 497**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 846		4 285
TOTAL	**13 846**		**4 285**
TOTAL GENERAL	**2 009 480**		**130 988**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 783		126 400	
TOTAL	**9 783**		**126 400**	
Terrains				
Constructions sur sol propre			166 169	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			225 136	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			1 311 913	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			6 016	
Mat. de transport			7 797	
Mat. de bureau et info., mobilier	19 990		248 454	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			678	
Avances et acomptes				
TOTAL	**19 990**		**1 966 163**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			18 131	
TOTAL			**18 131**	
TOTAL GENERAL	**29 774**		**2 110 695**	

Document visé par le Commissaire aux comptes

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment	Diminut	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	114 101	11 923	9 783	116 240
	114 101	**11 923**	**9 783**	**116 240**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	129 665	7 699		137 364
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	196 318	5 453		201 771
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	741 041	180 037		921 078
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	5 557	114		5 670
Matériel de transport	7 797			7 797
Mat. de bureau et informatique, mobilier	194 763	22 504	19 990	197 290
Emballages récup. et divers				
	1 275 141	**215 806**	**19 990**	**1 470 970**
TOTAL GENERAL	**1 389 242**	**227 729**	**29 773**	**1 587 210**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Document visé par le Commissaire aux comptes

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	50 350	2 356	19 491		33 215
TOTAL II	**50 350**	**2 356**	**19 491**		**33 215**
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	9 471	10 160	9 471		10 160
Autres dépréciation					
TOTAL III	**9 471**	**10 160**	**9 471**		**10 160**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**59 820**	**12 516**	**28 961**		**43 375**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		12 516	28 961		
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciationde l'exerice (Art. 39-1-5 du CGI)					

Document visé par le Commissaire aux comptes

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	17 056		17 056
Autres immobilisations financières	1 075		1 075
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	7 056		7 056
Autres créances clients	42 321	42 321	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	384	384	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 065	14 065	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	26 190	26 190	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	2 128	2 128	
Charges constatées d'avance	29 436	29 436	
TOTAL	**139 710**	**114 523**	**25 187**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	17 056		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaire

Document visé par le Commissaire aux comptes

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	389 989	162 669	227 320	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	51 907	51 907		
Personnel et comptes rattachés	72 539	72 539		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 122	72 122		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	27 241	27 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 284	8 284		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	21 800	21 800		
TOTAL	**643 883**	**416 563**	**227 320**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Commentaire

Document visé par le Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 713.29	10 208.83
Autres créances	42 382.91	77 580.12
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		1 397.26
TOTAL	**46 096.20**	**89 186.21**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**3 713.29**	**10 208.83**
41810000 USAGERS FACT. A ETABLIR	3 713.29	10 208.83
Autres créances	**42 382.91**	**77 580.12**
40980000 RRR. A OBTEN. AVOIR A REC.	2 127.97	2 596.45
43870000 PRODUITS A RECEVOIR	14 064.94	13 863.67
44870000 ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	26 190.00	55 000.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		6 120.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		**1 397.26**
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR		1 397.26
TOTAL	**46 096.20**	**89 186.21**

Document visé par le Commissaire aux comptes

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201.97	206.99
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 185.40	19 005.50
Dettes fiscales et sociales	108 185.26	112 969.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**122 572.63**	**132 181.49**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**201.97**	**206.99**
16884900 INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT	201.97	206.99
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**14 185.40**	**19 005.50**
40810000 FACTURES NON PARVENUES	14 185.40	19 005.50
Dettes fiscales et sociales	**108 185.26**	**112 969.00**
42820000 PROVISION CONGES PAYES	72 539.44	80 571.00
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	23 618.84	24 389.00
44820000 CHARG.FIS./CONGES A PAYER	5 026.98	8 009.00
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER	7 000.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**122 572.63**	**132 181.49**

Document visé par le Commissaire aux comptes

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Produits d'exploitation	21 800	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**21 800**	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Charges d'exploitation	29 436	28 520
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**29 436**	**28 520**

Document visé par le Commissaire aux comptes

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
remboursements sinistres	5 385
remboursement formations	8 980
remboursement prévoyance arrets maladie	9 784
avantage en nature véhicule	3 358
Total	**27 507**

Commentaire

Document visé par le
Commissaire aux comptes